PEUT-IL CONTRÔLER LES TÉLÉPHONES ET ORDINATEURS DE SES ENFANTS ?

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans Education des enfants



Peut-il contrôler les téléphones et ordinateurs de ses enfants ?
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.





Télécharger | 1min 37

Question :
Honorable Cheikh, qu'Allah vous accorde la réussite. Le questionneur dit : m'est-il permis en tant que père de contrôler les téléphones portables et les ordinateurs de mes enfants par peur d'y trouver des choses [mauvaises] ?

Réponse :

Oui, cela est obligatoire. Tu les contrôles et regardes ce qu'il y a dedans. Et comme je vous ai dit, il ne faut pas leur acheter de téléphones qui servent à autre chose que téléphoner. Ne leur achètes pas de portable dans lequel il y a des offres, du mal et des choses interdites.

Question : Qu'Allah te préserve. Certaines personnes disent que cet acte du père est de l'espionnage qui est interdit. Cette parole est-elle correcte ?

Réponse : Cette parole est une parole fausse. Il est ordonné au père d'éduquer ses enfants, de les surveiller et de s'occuper d'eux. C'est une obligation pour lui. Cela n'est pas de l'espionnage mais cela fait partie de l'accomplissement de l'obligation qu'Allah lui a ordonnée.

Mais de nos jours, une calamité s'est produite, c'est qu'ils disent : « Ne dis rien à tes enfants ni à ta femme et à tes filles car ceci est de la violence familiale. Laisses les faire ce qu'ils veulent, ils sont libres, ne te mêles pas de leurs affaires car cela est de la violence familiale. ». Il n'y a de force et de puissance qu'en Allah. Ils veulent que personne n'accomplisse ses obligations et que chacun fasse ce qu'il veut.

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu'Allah le préserve]

 Traduit et publié par an-nassiha.com